



## Réduction des déchets : affaire de citoyens

Le volume des déchets ménagers continue de diminuer. Chacun a son niveau participe à cette bonne tendance.



Guy Fontaine, directeur de l'unité de valorisation énergétique des ordures ménagères, dans la salle de pilotage.

### Continuons !

Grégoire Super, le président du syndicat de traitement des ordures ménagères (Sittom-mi) se réjouit, et avec lui tous ceux qui ont à cœur de limiter le volume des déchets, de les valoriser ou de les traiter. « **Le gisement global de déchets ménagers continue de régresser. Grâce à l'action citoyenne, nous atteignons les objectifs du plan départemental en 2010. Nous devons continuer sur cette lancée.** »

### Responsable

Le Sittom-mi organise le tri dans ses locaux et privilégie des modes de fonctionnement visant à produire moins de déchets. Il travaille aussi sur une commande publique plus responsable. Dans un contexte de changement climatique et de réduction des émissions de gaz à effet de serre, il encourage les prestations

performantes dans ce domaine.

### Sous-couche routière

En 2010, l'usine d'incinération a incinéré 27 390 tonnes d'ordures ménagères. Ce qui a permis de récupérer une grande quantité de ferraille, de mâchefer, et de produire de la vapeur. Le mâchefer est revendu à des entreprises de travaux publics pour être utilisée en sous-couche routière. La vapeur est revendue à des entreprises locales.

### Acheter malin

Le Sittomi encourage également les citoyens à recycler les objets de consommation, tels que vêtements, meubles, livres, outillage, jeux, équipements électriques, etc. « **En premier, c'est sur l'acte d'achat qu'il est important de s'interroger afin de limiter à la source, l'impact environnemental.** »